



## Probleme lors d'achat d'un fond de commerce

Par **goodman20**, le **06/10/2010** à **20:44**

Bonjour,

J'ai acheté un fond de commerce chez un notaire, le notaire a commencé par la procédure d'inscription de la vente chez les impôts puis il a payé les créanciers inscrits dans le registre de commerce, et impôt ( je pense qu'il a fait une faute en payant ) puis il a fait la publicité de la vente, c'est là que commence le problème.

Beaucoup de créanciers ont fait une opposition ne sont pas inscrits dans le modèle G se sont présentés le résultat que la somme qu'ils demandent est supérieure à la somme initiale de la vente

Que faire dans ce cas?

- revenir en arrière (impossible le notaire n'a plus la somme totale car il a déjà payé les créanciers Nanti et les impôts et cnss ).

Moi et le notaire nous sommes à la merci du vendeur, car si il ne verse pas la différence aux créanciers moi j'aurais jamais mon registre de commerce ( car il faut je pense radier celui du vendeur pour mettre le mien non?) et la vente restera bloquée à jamais

que faire dans ce cas? existe-t-il une solution? je peux avoir mon registre de commerce même si le prix de la vente n'est pas suffisant pour désintéresser les créanciers?

merci